

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit novembre à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 novembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 28

Nombre de votants : 34

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, François PEDRONO 4^{ème} Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président, Jacques MARIE 7^{ème} Vice-Président, Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, Régine CURZYDLO 10^{ème} Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRÈRE

ABSENTS :

Thierry GRANTURCO, 5^{ème} Vice-Président, Guillaume CAPARD, Jean-Claude GAUDE, Miriam GUERARD, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Caroline RACLOT-MARAIS

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Patrice ROBERT, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Didier QUENOUILLE, Rebecca BABILOTTE, pouvoir à Patrice BRIERE, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Florence GALERANT, pouvoir à Véronique BOURNE, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°D146_181122

**DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR CÔTE FLEURIE
Marché public Global de Performance
Passation d'un avenant n°3 - Autorisation**

Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Il est rappelé que le Conseil Communautaire, réuni le 17 mai 2019, a autorisé la passation du marché public Global de Performance n°2018-14 pour la modernisation des déchèteries intercommunales avec le groupement VEOLIA PROPRETÉ NORMANDIE (Mandataire), EIFFAGE CONSTRUCTION, EIFFAGE ROUTE et BERNARD-THOUIN-BOSSUYT ARCHITECTES.

L'avenant n°1 a été autorisé lors du Conseil Communautaire du 22 janvier 2021 pour intégrer le décalage des périodes d'ouverture et de fermeture des déchèteries.

L'avenant n°2 a été autorisé par le Conseil Communautaire du 02 juillet 2021 pour l'intégration d'une prestation supplémentaire, l'ajout de prix au bordereau des prix et la modification de la fréquence de révision des prix de l'exploitation du site, du transport et du traitement des déchets.

L'avenant n°3 a pour objet, concernant la phase conception – réalisation, la prise en compte de travaux d'adaptation, lors de la phase réalisation, effectués au cours de la construction des déchèteries de la Croix-Sonnet et de Villers-sur-Mer et concernant la phase exploitation – maintenance, l'intégration d'une nouvelle prestation relative au transport et au traitement du plâtre au bordereau des prix.

Les conséquences financières de l'avenant n°3 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Phase Conception - Réalisation		Phase Exploitation - Maintenance		
	Montant en € HT	Evolution en %	Montant 2022 en € HT	Montant total marché en € HT	Evolution en %
Marché initial	4 428 849,52 €	-	1 296 614,00 €	9 077 844,43 €	-
Avenant n°1	- €	0 %	30 881,00 €	30 881,00 €	0,34 %
Avenant n°2	29 127,66 €	0,66 %	4 650,00 €	25 575,00 €	0,28 %
Avenant n°3	9 970,91 €	0,23 %	2 600,00 €	19 100,00 €	0,21 %
Total Avenants 1, 2 & 3	39 098,57 €	0,88 %		75 556,00 €	0,83 %

Après avis favorable de la Commission d'appel d'Offres en date du 20 octobre 2022, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser la passation de l'avenant n°3 au marché global de performance pour la modernisation des déchèteries intercommunales,
- habiliter son Président, ou le Vice-président le représentant, à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

**Communauté de Communes
Coeur Côte Fleurie**
 12 rue Robert Fossorier
 14800 Deauville
 02 31 88 54 49
 info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

AUTORISE la passation de l'avenant n°3 au marché global de performance pour la modernisation des déchèteries intercommunales,


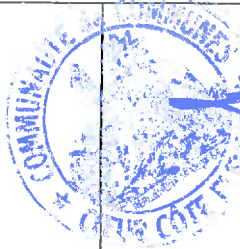
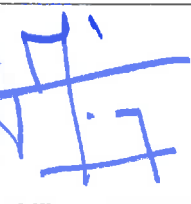
HABILITE son Président, ou le Vice-président le représentant, à signer ledit avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

 Ihsane ROUX secrétaire de séance		 Philippe AUGIER Président
---	--	--

**Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville